



Consultation publique sous le thème :

Montréal Physiquement active

**Mémoire présenté par Vivre Saint-Michel en santé à
la Commission permanente sur la culture, le
patrimoine et les sports.**

Novembre 2012

Présentation

Issus du mouvement des *Villes et Villages en santé*, **Vivre Saint-Michel en Santé (VSMS)** est une instance de concertation qui réunit de nombreux acteurs du milieu. VSMS rassemble des citoyens, des organismes communautaires, des institutions publiques et des gens d'affaires du quartier Saint-Michel. Il est devenu un modèle de concertation intersectorielle et multi réseaux. Son objectif est de définir et de promouvoir des priorités d'action visant **l'amélioration de la qualité de vie du quartier et le développement social et économique de sa population.**

Contexte

Au cours des 10 dernières années, en matière de sports et de loisirs, plusieurs étapes ont été franchies pour mieux connaître les besoins des résidents du quartier Saint-Michel - principalement des 0 17 ans – et améliorer la concertation. Bien que bénéficiant de l'Initiative Québec en forme depuis 2002, ce n'est que 2 ans plus tard, en 2004 que les partenaires sport et loisir ont défini leurs orientations et objectifs dans le cadre du plan d'action de revitalisation sociale et urbaine du quartier Saint-Michel. Plus tard, en 2008, ils décidèrent de regrouper les diverses instances de concertation existantes sous l'égide de VSMS, dans le Club des partenaires sport et loisir. À la même époque, à la demande de Québec en forme, VSMS acceptait de devenir fiduciaire de la subvention octroyée au quartier.

Ainsi, collectivement, en 2004, les partenaires se sont donné comme tâche de « mettre en valeur le sport et le loisir dans le quartier Saint-Michel, de contribuer à l'amélioration des infrastructures sportives et à l'optimisation de l'utilisation des espaces existants ». Ils se sont fixé les 7 objectifs suivants :

- Améliorer l'offre globale de services en sports et loisirs dans le quartier et en faire la promotion;
- Promouvoir les saines habitudes de vie auprès de la population du quartier;
- Soutenir et développer l'accessibilité à une offre de perfectionnement plus adaptée pour les intervenants et les entraîneurs;
- Améliorer et accroître les infrastructures de sport et de loisir du quartier de façon à desservir adéquatement les diverses clientèles;
- Assurer une utilisation optimale des locaux existants pour répondre aux besoins de la population en matière de sport et de loisir;
- Favoriser l'accès progressif à des parties du nouveau parc Environnemental Saint-Michel en y développant des activités sportives et ludiques;
- Promouvoir, en concertation avec les partenaires, une révision et un accroissement du financement accordé au sport et au loisir pour en accroître l'accessibilité, l'efficacité et la qualité.

Ainsi, au cours des 8 dernières années, le Club des partenaires a travaillé à la réalisation de ces objectifs. C'est ainsi que l'offre de service aux 0–17 ans s'est beaucoup améliorée. Supportée par les organismes de loisirs, les organismes communautaires, l'Arrondissement, le Conseil de quartier (CSDM), le Regroupement Nord de la CSDM, les écoles primaires et secondaires du quartier et Québec en forme, ce sont, bon an mal an, 4 000 enfants et jeunes qui participent régulièrement à des activités physiques.

De plus, au cours des deux dernières années, des activités visant la saine alimentation des enfants et de leurs familles ont été ajoutées aux activités physiques.

Ces réalisations ont été possibles par le travail de concertation de l'ensemble des acteurs. Évidemment, tous les objectifs n'ont pas progressé de la même manière. Nous avons appris de nos succès comme de nos difficultés. C'est cette expérience acquise collectivement qui nous permet aujourd'hui de vous soumettre quelques recommandations.

Recommandations

Ainsi, après plusieurs années de travail collectif, d'implication concrète sur le terrain, les partenaires sont en mesures de vous faire part de leurs recommandations :

- 1. D'abord, nous appuyons totalement les recommandations qui vous sont présentées dans le mémoire produit par Québec en forme. Notre pratique sur le terrain nous permet de souscrire entièrement aux recommandations de ce mémoire.**

De plus, en nous appuyant sur notre expérience locale, nous voulons vous faire part des recommandations suivantes :

- 2. Améliorer et accroître les infrastructures sportives dans le quartier Saint-Michel**

Le quartier a bénéficié au cours des deux dernières années de deux installations sportives importantes : la patinoire des Canadiens pour l'enfance et un terrain de soccer synthétique. Ce sont deux belles installations mais, il faut le dire haut et fort, bien insuffisantes pour permettre à tous les jeunes, gars et filles, de pratiquer un sport ou des activités physiques propices à l'adoption d'un mode de vie physiquement actif.

En 2004, tous les partenaires, sans exception, se mettaient d'accord pour pourvoir le secteur nord/ouest du quartier, fortement peuplé de jeunes familles, d'un Centre sportif et communautaire. Un projet d'un peu plus de 10 millions. Aujourd'hui, 8 ans plus tard, cette infrastructure n'est toujours pas là.

Par cette recommandation, nous insistons auprès de la Commission pour qu'elle fasse tout en son pouvoir pour accélérer la construction d'équipements sportifs indispensables, particulièrement dans les quartiers densément peuplés et en grand besoin, comme le quartier Saint-Michel.

3. Accélérer l'ouverture progressive du Parc Saint-Michel – sur le site de l'ancienne carrière Miron.

L'ancienne carrière Miron est destinée à devenir le 2^{ième} plus grand parc à Montréal (192 hectares) après le Mont-Royal. Au départ, son ouverture au public était prévue pour 2017. Aujourd'hui, on parle, au mieux, d'une ouverture progressive à compter de 2020. Nous sommes conscients qu'un tel projet représente des défis considérables et demande des investissements importants.

Toutefois, il apparaît que l'administration de la Ville de Montréal est plus préoccupée de prélever une partie de ce futur parc pour y installer une usine de compostage de digestat, dans le cadre de son plan de gestion des matières organiques que d'y développer le parc.

La population et les intervenants du quartier sont très préoccupés par cette installation projetée par la Ville à l'intérieur du futur Parc. Ils estiment qu'une telle installation doit être implantée dans un secteur industriel et non dans un parc.

Depuis que la Ville travaille sur son projet d'implantation de cette usine, le développement du parc est passé derrière au plan des priorités. Or la venue de ce parc, pour les résidents du quartier, représente beaucoup. En plus de lui permettre de tourner la page sur la vocation industrielle de ce site, il permet d'entrevoir un nouveau mode de vie : plein air, activités extérieures en familles, pratique de certains sports, etc.

Par cette recommandation, nous insistons auprès de la Commission pour qu'elle fasse tout en son pouvoir pour accélérer l'ouverture progressive et intégrale de ce grand parc, soit sans usine de compostage.

4. Relier le quartier Saint-Michel au réseau de pistes cyclables de Montréal

De plus en plus d'enfants et de jeunes utilisent le vélo pour se déplacer à l'intérieur du quartier. Les mesures d'apaisement de la circulation mises en place par notre arrondissement au cours des dernières années favorisent cette pratique. De plus, un nombre grandissant de personnes qui travaillent dans le quartier Saint-Michel mais résident dans d'autres quartiers, utilisent le vélo pour se rendre au travail.

Pour favoriser cette pratique et la rendre plus sécuritaire, il est nécessaire que soit aménagée dans Saint-Michel une piste cyclable, reliée au réseau montréalais et qui permettraient aux adeptes de ce sport et moyen de transport de se déplacer sur les axes nord/sud et est/ouest. Ce tracé devrait prendre en compte la piste cyclable qui existe déjà sur le pourtour du futur parc Saint-Michel.

Par cette recommandation, nous insistons auprès de la Commission pour qu'elle fasse tout en son pouvoir pour favoriser l'implantation de pistes cyclables dans les nouveaux aménagements du quartier et que ces pistes soient conçues en fonction de leur raccord au réseau montréalais.

5. Prévoir, planifier et coordonner, avec tous les partenaires concernés (locaux, régionaux et provinciaux) les budgets nécessaires à la poursuite, dans les quartiers, des activités physiques et de saine alimentation, en prévision de la fin de l'initiative Québec en forme.

Les inquiétudes sont vives dans notre quartier concernant la fin de l'initiative de Québec en forme. Ce sont, depuis 9 ans, environ 300 000\$ annuellement qui sont investis dans le quartier pour développer de saines habitudes de vie chez les enfants et leurs familles. Nous nous préoccupons de la possibilité d'assurer la pérennité de ces activités et des retombées positives qu'elles génèrent.

Malgré les efforts que nous faisons et ceux que nous projetons dans les prochaines années, il apparaît déjà que nous ne pourrions assurer seuls la pérennité de ces activités. Les difficultés financières des commissions scolaires les ont déjà contraintes à diminuer leur contribution financière aux activités liées aux saines habitudes de vie. Les modes de partages de l'assiette fiscale de la Ville entre les différents arrondissements n'augurent rien de bien pour un arrondissement de l'ancienne ville de Montréal comme le nôtre. Vu de notre côté, l'horizon est relativement sombre. Il faudrait éviter que l'Initiative Québec en forme n'ait été qu'une initiative passagère et sans véritable lendemain.

Par cette recommandation, nous insistons auprès de la Commission pour qu'elle fasse tout en son pouvoir pour que la Ville, avec tous ses partenaires, prévoie et assure « l'après Québec en forme », soit la pérennité des acquis dans les quartiers.

Conclusion

Depuis 10 ans, l'initiative Québec en forme nous a donné une nouvelle occasion de réunir nos forces, nos énergies et nos talents pour faire bouger les jeunes et leurs familles. Ce fût et ça demeure une expérience enrichissante pour les enfants, les enseignants, les parents et les intervenants en sport et loisir non seulement de notre quartier mais de tous les milieux qui ont emboité le pas.

Il appartient à la Ville de Montréal, à ses Arrondissements, avec leurs partenaires, de prévoir les mesures durables qui doivent être mises en place pour que cette même expérience permette aux enfants qui entreront à l'école au cours des 10 prochaines années d'adopter un mode de vie physiquement actif au quotidien.